

Avec le temps, va, tout s'en va...

Salut [l'ami Léo](#), toi le poète, l'insoumis, l'anarchiste... Regarde un peu ce que tes « ayant-droits » ont fait de toi. Je te préviens, c'est pas beau à voir et c'est difficile à entendre (dans tous les sens du terme). De quoi se retourner plusieurs fois dans sa tombe, surtout en présence de l'innocence des enfants.

Résumons calmement (si possible) la petite histoire^[1].

La célèbre chanson *Avec le temps* de Léo Ferré figure cette année au programme musique de baccalauréat. Du coup la très officielle et vénérable institution scolaire [SCÉRÉN-CNDP](#) nous a proposé à la rentrée 2008 le service suivant [ainsi présenté](#) (rappelons pour la forme la signification des acronymes : SCÉRÉN pour Services, culture, éditions, ressources pour l'Éducation nationale, et CNDP pour Centre national de documentation pédagogique) :

Chansons au baccalauréat 2009-2010

Le SCÉRÉN-CNDP et le Hall de la chanson s'associent pour proposer un nouveau site de téléchargement légal des chansons inscrites au programme musique du baccalauréat 2009. Candidats, professeurs et parents trouveront ici, non seulement les chansons dans des interprétations de référence, mais aussi, progressivement, d'autres versions et d'autres mises en musique qui enrichiront la connaissance des œuvres.

En savoir plus : www.chansons-baccalaureat.fr

Pour ceux qui, comme moi, ne connaissaient pas [Le Hall de la Chanson](#) :

Le Hall de la Chanson, Centre National du Patrimoine de la Chanson, des Variétés et des Musiques actuelles, association de la loi 1901 établie à la Villette, est soutenu par le Ministère de la Culture et la SACEM.

Son objectif est de valoriser un patrimoine méconnu, oublié, parfois injustement négligé, et d'en raconter l'histoire.

Cela part donc d'un bon sentiment. Mais [rendons-nous donc](#) sur ce « site de téléchargement légal des chansons inscrites au programme musique du baccalauréat 2009 ».

Si l'on veut obtenir notre si belle chanson de Ferré, il nous en coûtera 0,99 euros.

Mais en fait il nous en coûtera beaucoup plus car le service est complètement verrouillé par le « choix Microsoft », en utilisant une technologie que l'on croyait définitivement enterrée : les [DRM](#) !

C'est écrit noir sur blanc sur [la page de téléchargement](#) : **WMA DRM (protégé) – Compatible uniquement Microsoft Windows.**

Prix : 0.99 €



Interprète : [Léo Ferré](#)
Compositeur : [Léo Ferré](#)
Auteur : [Jean Michel Defaye](#)
Durée : 04m. 23s.
Encodage : 192 Kb/s
Format Audio : WMA DRM (protégé)
Taille : 6.08 MO.

Compatible uniquement Microsoft Windows

Il y a des [Conditions Générales de Vente](#). Extrait :

Le service de vente de musique s'adresse aux internautes qui possèdent un ordinateur compatible PC équipé d'un processeur cadencé à 450MHz ou plus, de 64Mo de mémoire vive et de 640Mo d'espace disque disponible au minimum , d'un Système d'exploitation: Microsoft Windows 98SE ou plus récent et

d'une carte son reconnue par Windows.

Il est optimisé pour Internet Explorer 6 ou ultérieur et nécessite Windows Media Player 9 (celui fourni avec Windows XP) ou ultérieur pour l'écoute, la gravure et le transfert vers les baladeurs numériques compatibles.

Et plus loin, conséquence directe des DRM, des fois qu'il vous viendrait l'idée de vouloir lire vos fichiers sous autre chose que Windows et son affreux Media Player :

Le Client s'engage également à ne pas essayer de contourner ou de modifier les logiciels nécessaires à l'utilisation du service.

Sans oublier, pour que le tableau soit complet, l'interdiction de liens (je rappelle que l'idée de départ c'est a priori de rendre service aux élèves qui passent le BAC) :

La société Starzik interdit à tout tiers de placer un lien hypertexte pointant sur une ou plusieurs pages du SITE sans son autorisation expresse et préalable.

Oups, c'est déjà fait ! ([Starzik](#) étant, à ce que j'ai compris, la société qui a mis en place le site)

Mais c'est l'[Aide en ligne](#) qui devient parfois totalement orwellienne. Morceaux choisis :

Attention ! pour que vos phonogrammes PROTEGES PAR DRM soient utilisables, il est indispensable que toutes ces opérations soient réalisées avec le Logiciel Windows Media Player de Microsoft version 10 ou 11 A JOUR (l'utilisation d'un autre lecteur tel que WinAmp, peut vous avoir fait consommer vos licences pour rien).

(...) Pour écouter le titre, démarrer l'application Lecteur Windows Media, dans le menu Fichier, sélectionnez "Ouvrir",

et naviguez jusqu'au dossier où vous avez enregistré le fichier lors de son téléchargement. Ouvrez ce fichier et le lecteur Windows média player, après avoir récupéré la licence associée à ce titre (ou l'album dont il est issu si vous l'avez acquis entièrement) se mettra automatiquement à lire le morceau choisi.

(...) Lors de la première écoute d'un morceau acheté au détail, ou lors de l'écoute du premier titre tiré d'un album acheté en tant que tel, le Lecteur Windows Media a besoin d'acquérir une licence d'utilisation sur le site de Hall de la chanson – Sceren – CNDP. Vous devez donc être connecté ou établir une connexion à internet lors de cette première écoute. Une partie des informations de sécurité qui composent une licence sont stockées sur nos serveurs, voilà pourquoi il vous est nécessaire d'être connecté à Internet lors de la première écoute.

(...) La licence ainsi obtenue permettra l'écoute illimitée du phonogramme sur votre ordinateur, sa gravure (7 fois), et son transfert sur baladeur numérique compatible (5 fois). Cette licence n'est utilisable que sur l'ordinateur sur lequel elle a été acquise. En cas de perte de celle-ci, une seconde et dernière licence pourra vous être délivrée (une deuxième fois).

(...) A cette fin, vous devez posséder un baladeur numérique compatible avec le format WMA, et respectant le standard SDMI (système de protection des droits d'auteur DRM, qui permet à l'ensemble des artistes ayant contribué à la création des œuvres que vous avez téléchargées, d'être rétribués). Une liste de ces baladeurs est disponible sur le site de Microsoft à cette adresse. Attention, pour être pris en compte par le lecteur Windows Media Player, la plupart des baladeurs nécessitent l'installation préalable d'un 'driver ou plugin' sur la machine. Celui-ci est généralement fourni avec votre baladeur, veuillez donc vous référer à la notice d'utilisation jointe à celui-ci.

(...) Il peut arriver quelques fois que vous ne parveniez pas sur votre page de téléchargement. Les causes peuvent être multiples et n'entrent pas dans le propos de cette section.

Et [le reste](#) est à l'avenant. Je n'ai pas bien compris au juste ce qu'ils appelaient un « phonogramme ». Mais si il n'y avait que cela que je n'avais pas bien compris...

On notera qu'ils ne sont pas dénués d'humour, puisqu'après le véritable parcours du combattant de la gravure et du transfert sur baladeur, on a droit à lire respectivement ceci en guise de récompense : « Profitez maintenant de vos dernières acquisitions dans votre salon... » et « Profitez maintenant de vos dernières acquisitions en promenade... »

Et pour finir en beauté, les Inspecteurs s'en mêlent et s'emmêlent (lu [sur le site de l'Académie de Poitiers](#)) :

Remarque de l'inspection générale : ce modèle économique novateur a été difficile à mettre en place. Si sa réussite est avérée et le nombre de téléchargements significatifs, de nouvelles perspectives s'offriraient pour apporter de la ressource documentaire aux professeurs à tous les niveaux de l'enseignement.

Conclusion 1 (blasée) : Votons l'[Hadopi](#) et les moutons seront bien gardés !

Conclusion 2 (plus constructive) : Et si nous proposons un autre dispositif pour l'année prochaine ?

PS aux lycéens : [Avec le temps](#) sur Dailymotion.

Notes

[1] J'ai glané cette (mauvaise) nouvelle sur la liste de discussion des adhérents de l'[April](#). D'ailleurs, il ne manque plus grand monde pour atteindre l'objectif fixé des cinq mille

membres. Encore [un petit effort](#) ☐